

L'enseignement technique et professionnel au Gabon et les préjugés qui s'y rattachent

Landry NDOUMATSEYI BOTONGOYE¹

Résumé

La question traitée pose le problème de la dialectique entre le travail intellectuel et le travail manuel et donc la dialectique de la « tête qui pense et de la main qui agit ». Il s'agit de jeter un regard sur le système des valeurs que la société accorde aux métiers pratiques dont l'enseignement technique et professionnel en constitue le lieu et le milieu de développement. Plus spécifiquement au Gabon, ce regard trouve son intérêt et sa pertinence au moment où l'efficacité des systèmes d'éducation est clairement posée. Ainsi, il a fallu se fonder sur les approches Grecs qui pour leur part, seules l'éthique et la politique sont valorisées. A partir de cette approche Grecque, la méthodologie de travail a consisté à contextualiser la problématique aux fins d'en tirer les réponses en termes de résultats de l'étude. Après l'analyse et la discussion, les résultats montrent que les préjugés qui se rattachent à l'enseignement technique et professionnel au Gabon sont puisés dans l'histoire de la colonisation. En effet, les métiers techniques et professionnels n'ont pas toujours eu bonne presse auprès de nos populations qui préféreraient voir leurs progénitures, suivre des formations littéraires et scientifiques.

Mots-clés : Enseignement, technique, professionnel, dévalorisant, technologie.

Technical and vocational education in Gabon and the prejudices attached to it

Summary

The question addressed raises the problem of the dialectic between intellectual work and manual work and therefore the dialectic of the “head that thinks and the hand that acts”. It is about taking a look at the system of values that society grants to practical professions for which technical and professional education constitutes the place and environment of development. More specifically in Gabon, this view finds its interest and relevance at a time when the effectiveness of education systems is clearly established. Thus, it was necessary to rely on Greek approaches which, for their part, only ethics and politics are valued. From this Greek approach, the working methodology consisted of contextualizing the problem in order to derive answers in terms of the results of the study. After analysis and discussion, the results show that the principles attached to technical and vocational education in Gabon are drawn from

¹ Didactique des disciplines technologiques et professionnelles / Sciences de l'Éducation
Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)
1.33 avenue des Grandes Écoles. BP : 3989 Libreville – GABON
Courriels : n.baskhy@yahoo.fr

the history of colonization. Indeed, technical and professional professions have not always had good press among our populations who prefer literary and scientific training for their offspring.

Keywords : Teaching, technical, professional, devaluing, technology.

Introduction

L'enseignement technique et professionnel constitue de nos jours un élément essentiel du système de formation et d'éducation gabonais. La logique pédagogique de l'enseignement professionnel résulte d'un équilibre entre la formation générale, la formation professionnelle et le contexte économique. Troger (2001) précise que de façon générale, les recherches sur l'enseignement professionnel se sont développées depuis quelques années. Elles étudient entre autres, la structure de la formation professionnelle, ses relations avec l'économie et les diplômes délivrés. Cependant, ces travaux laissent le plus souvent dans l'ombre le contenu de ces enseignements, c'est-à-dire tous les aspects liés à la didactique et donc au savoir et à leur appropriation.

En effet, au Gabon, l'axe des savoirs dans le secteur de l'enseignement technique et professionnel c'est-à-dire la dimension didactique relative aux savoirs dans ce domaine a été peu étudiée. Les axes les plus développés concernent la définition des missions pédagogiques de l'enseignement professionnel et l'adaptation de cet enseignement au monde du travail. C'est par là pourtant que se sont jouées, et, dans une certaine mesure, se jouent encore, sa spécificité et son originalité, tant par rapport au milieu de travail qu'aux pratiques scolaires.

Selon l'approche de P. Pelpel et V. Troger (2001), la scolarisation des apprentissages techniques et professionnels a dû trouver sa voie entre l'enseignement scolaire et les pratiques sociales susceptibles de préparer plus ou moins directement les élèves au travail. Selon les époques et les institutions, l'enseignement technique s'est structuré d'une manière originale en tentant d'intégrer les aspects théoriques et pratiques, les relations avec les milieux professionnels, l'évolution technologique et les spécificités des apprenants. R. Samurçay et P. Pastré (1998) soulignent que la formation professionnelle sous sa forme institutionnelle s'est développée essentiellement sur l'axe de l'ingénierie de la formation, finalisée par des réalisations de dispositifs de formation adaptés aux besoins immédiats. Cette formation

professionnelle a à cœur, de produire des techniciens à l'utilisation des outils pour l'exécution, l'organisation des situations de travail et l'ergonomie professionnelle. Il s'agit de faire acquérir aux formés, des savoirs, des savoir-faire ou des savoirs pratiques et des compétences liées à l'organisation, à l'utilisation et à l'exploitation des situations de travail en vue de la bonne exécution des gestes professionnels.

Sous ses formes diverses, l'Enseignement technique et professionnel apparaît toutefois comme le parent pauvre par rapport à l'enseignement général et la place qu'il occupe est une place d'arrière-plan. Cet aspect n'est pas pour rendre la tâche facile aux formateurs de ces disciplines. Il ressort que les contenus de formation sont souvent vagues et fluctuants. Ceci ne va pas dans le sens d'une stabilisation du métier d'enseignant des métiers techniques et ne fait qu'accroître le malaise existant. Cependant, pour R. Amigues et al. (1995) à la différence des pays sous-développés, la technologie dans les pays industrialisés est conçue comme un élément constitutif de l'enseignement général à l'école primaire et au collège. Toutefois, selon J.-L. Martinand (1987 ; 1989), à la différence des savoirs dits savants, il se pose le problème de types de savoirs reconnus légitimes et propres à la formation professionnelle.

Dans la perspective de donner sens à cette réflexion, le plan de ce travail portera dans un premier temps sur la contextualisation de la problématique pour situer les enjeux de la recherche. Après le contexte, la deuxième partie regroupera les résultats de recherche et la troisième partie procédera à l'analyse et à la discussion de ces résultats.

1. Contexte et enjeux de la recherche

La nature de l'enseignement technique et professionnel a considérablement varié. Cet enseignement fait face à des changements de toutes natures qui bouleversent les points de repères institutionnels et sociaux que les acteurs du système utilisent pour construire leur identité. Pourtant, les progrès scientifiques et technologiques accélèrent la scolarisation au niveau de l'enseignement technique et professionnel.

Socialement, la nature de cet enseignement se trouve liée de façon inextricable à la nature de la société, au rôle du travail dans cette société, à la façon dont sont perçus et différenciés les types d'emplois, à l'orientation dans certains niveaux d'études et à des filières de formation. De l'orientation des élèves, qui sont le plus souvent en difficulté scolaire, à la formation des enseignants, l'enseignement

professionnel souffre aujourd'hui d'un mal être social qui le relègue au rang des recalés de la formation initiale. Il y va de la considération sociale des qualifications qu'elle décerne jusqu'aux emplois qui y correspondent. La question du diplôme est devenue un point de focalisation d'un débat sur les finalités de la formation et la relation emploi-formation que la conjoncture rend plus acérée.

En France particulièrement, où le diplôme détermine le positionnement social, la question de la place spécifique de ces diplômes est aujourd'hui posée. Le diplôme n'est pas que la sanction d'un cursus, de l'acquisition des savoirs ou la certification des connaissances. Il atteste en même temps des caractéristiques culturelles, des valeurs, des principes, des savoir-faire individuels et collectifs, des savoir-être, des savoirs en actions que l'école apporte dans les formations préparatoires à travers les variétés de champs professionnels sur lesquelles les diplômes sont fondés. Ceci nous amène à la notion de compétence, concept transversale dont la spécificité est non seulement propre à chaque domaine mais également, concept moteur de l'appropriation du geste technique adéquat dans l'enseignement technique.

Ceci met en évidence un certain rapport à l'école et un rapport au savoir. Le rapport à l'école renvoie aux rapports à l'institution à travers ses représentations et ses règles. La nécessité d'apprendre n'est pas particulièrement le souci du sujet. C'est l'institution qui fait naître chez le sujet cette nécessité d'apprendre à travers les différentes structures qu'elle met en place. Au sens de B. Charlot (1997), les lycées professionnels ne sont pas des lieux de formation au sens *stricto sensu* mais des lieux de rapports au savoir particulier car on y instaure le rapport au savoir dont il est question. Cet enseignement professionnel pose de manière spécifique, la question des rapports entre les logiques de structuration, de transmission des contenus d'enseignement, de logique d'appropriation et de fonctionnement chez l'apprenant. Cet enseignement introduit dans l'espace éducatif des objets, des savoirs, des tâches, des contextes d'apprentissage dont les propriétés sont rattachées aux fonctionnalités, matériels et au caractère instrumental du geste professionnel.

La pratique professionnelle dans sa première approche de l'enseignement technique et professionnel, était perçue comme le strict minimum de l'acquisition des gestes du métier propre à un poste de travail. L'ensemble de la pratique se résumait ainsi, à un ensemble de gestes complémentaires, parcellaires, un ensemble d'opérations

mécanisées répétitives et monotones pour présenter en amont, des contenus qui n'étaient à peine qu'exigeants dans la formation.

Bien que des travaux de G. Malglaive et A. Weber (1982 ; 1983) aient essayé de les identifier, il n'en demeure pas moins des interrogations sur le caractère tardif, contradictoire et confus de l'institutionnalisation scolaire des savoirs techniques. Ils pointent les quelques questions parmi celles qui balisent l'apprendre à concevoir, à fabriquer les objets techniques, les outils, les instruments, avec leurs signes propres.

2. Résultats de la recherche

En référence à la loi ASTIER, pour T. Charmasson, A.M. Lelorrain et Y. Ripa (1987), l'enseignement technique commercial ou industriel a pour but, l'étude théorique, pratique des sciences et des arts ou celui des métiers, en vue de l'industrie ou du commerce. Cet enseignement se propose de préparer à l'exercice d'un métier, en associant une formation générale et une formation pratique. Comparativement aux autres organisations d'enseignement, l'enseignement technique, se compose de trois niveaux d'enseignement à savoir le niveau élémentaire qui vise la formation des ouvriers qualifiés, le niveau moyen qui est celui de la formation des cadres moyens et le niveau supérieur qui concernant la formation des ingénieurs ou cadres supérieurs. Ce n'est qu'au cours d'une longue évolution que ces différents niveaux se sont individualisés. Le point de départ de cette évolution se situe en France, à la fin du XVIIe siècle avec la création des premières écoles spéciales, et le point d'aboutissement, à la fin de la seconde guerre mondiale avec la création des Centres d'Apprentissage devenus Collèges d'enseignement technique, puis Lycées professionnels puis Lycées techniques.

R. Amigues et al. (1995) précisent qu'en France, l'initiation à la technologie est introduite dès l'école élémentaire. Il s'est agi d'instituer le rapport au monde des objets techniques, selon un point de vue fondé sur une approche technologique et dans la perspective des organisations sociales par qui et pour qui ces objets existent, comme une construction culturelle générale et non pas comme une sous-culture délocalisée dans des options particulières ou des voies scolaires spécialisées. Pour eux, ce pari était porteur d'une rupture forte sur une vision sociale largement répandue qui opposait les disciplines scolaires nobles, dignes des filières scolaires tout aussi nobles, aux voies technologiques et professionnelles réservées aux élèves en rupture avec l'institution

scolaire. La technologie à l'école pour tous se promettait de réhabiliter le « technique » et le « professionnel » en les faisant rentrer dans les mœurs sociales par le biais de l'école car on oublie très vite le rapport pratique au monde physique, aux substances chimiques, aux êtres vivants, aux dispositifs techniques qui fondent le comportement des physiciens, des chimistes, des biologistes, des technologues. Ces auteurs précisent que la tentation de renvoyer l'éducation technologique pour tous, vers un traitement social de l'échec scolaire, est une erreur pathologique qu'il est difficile de surmonter. C'est pourquoi, la question de l'organisation des savoirs à enseigner et des organisations scolaires qui en découlent jouent un rôle non négligeable en regard des visées de tels enseignements et de leurs contenus.

En République gabonaise, le Décret n° 0275/PR/METFP du 02 février 2011 fixe les modalités d'organisation de l'Enseignement Technique et Professionnel. Au niveau de cet ordre d'enseignement, deux finalités s'opposent à savoir culturelles et professionnelles. Pour la finalité culturelle, il s'agit de faciliter la compréhension de l'environnement technologique du futur citoyen. La formation technologique vise alors à faire acquérir aux élèves des outils, des connaissances, des méthodes pour comprendre leur environnement technique. Dans le cas de la finalité professionnelle, il s'agit de faciliter l'intégration sociale et professionnelle de ce même citoyen. Il s'agit là pour la deuxième option, d'une tendance générale dans laquelle se situe le système éducatif gabonais ; faire acquérir aux élèves, les compétences, les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'une profession et à la préparation à un métier.

Le statut accordé à l'Enseignement technique change en fonction des systèmes politiques et des systèmes scolaires mis en place. Selon le statut que chaque pays accorde à la technologie dans son système éducatif, cet enseignement prend des formes différentes. Selon le Décret n° 0308 /PR/METFP du 22 mars 2011 portant attribution et organisation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle au Gabon, ce Ministère a pour mission, de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière des enseignements technique et professionnel. À ce titre, il anime, organise et assure la gestion administrative, pédagogique et de vie scolaire des établissements de l'enseignement technique et professionnel publics et privés. Jusqu'en 2011, l'enseignement technique et professionnel était érigé en Direction générale et comprenait les services d'appui, les services centraux et les services territoriaux ainsi que les

établissements. Il constituait ainsi la sous-composante du Ministère de l'enseignement supérieur, puis du Ministère de la fonction publique et maintenant, celui du Ministère de l'éducation nationale, chargé de la formation civique.

3. Analyse et discussion des résultats

3.1. Analyse des résultats

Dans les années 50, les politiques africains ont permis à leurs systèmes éducatifs notamment au niveau de l'enseignement supérieur, d'acquérir une réputation solide en tant que *Centres d'excellence comparables aux meilleures institutions occidentales*. Cela s'est manifesté, non seulement par la qualité des formations, mais aussi par le niveau de rémunération du corps enseignant, du personnel et celui de la qualité des infrastructures qui répondaient aux besoins pédagogiques. Pourtant, sous l'effet de la crise économique vers les années 80 et la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel accordant la priorité à l'éducation de base, les moyens destinés à l'enseignement supérieur ont considérablement diminué et influencé la qualité de l'enseignement et des études supérieures. Ce qui peut justifier de nos jours dans les domaines scientifique et technologique, les disparités entre l'Afrique et les pays développés, en termes de capacités et d'écart dans la croissance économique, du fait de différences sur l'utilisation, l'adaptation et la production du savoir. Toutefois, les dirigeants africains sont désormais conscients de ces obstacles et surtout, des capacités de la science et de la technologie à favoriser et à promouvoir la croissance, et à créer des opportunités pour le développement. Ainsi, lors du Sommet de l'Union Africaine en 2007, les Chefs d'États et de Gouvernements ont bien voulu placer le développement de la Science et de la Technologie au centre de leurs délibérations en prenant le ferme engagement dans le sens de la promotion de la Science et de la Technologie dans leurs pays respectifs.

D. Ndong-Ono (2005) précise qu'en Afrique, l'enthousiasme engendré dès la période des indépendances, conjugué à l'urgence de modernisation des sociétés traditionnelles, ont permis, à grand nombre de pays, d'engager des transformations profondes dans plusieurs secteurs. Dans un tel contexte, la présence d'une main d'œuvre locale qualifiée devenait indispensable pour la réalisation des travaux et des équipements de maintenance. Cette volonté de disposer d'une main

d'œuvre qualifiée va entraîner, chez la plupart des États africains, la volonté de créer des structures de formation secondaire, professionnelle et supérieure dans le domaine technique et professionnel. C'est le cas de la création des Centres multisectoriels de Nkok à Libreville en 2021, Mvengué à Franceville en 2022 et Tchengué à Port-Gentil en 2023.

Pourtant, ce champ de formation disciplinaire va vite devenir inadapté, voire obsolète avec l'évolution accélérée de la science, de la technique et de la technologie associées aux différentes contraintes de la mondialisation. Un travail élaboré par A. Makaya (2021), nous éclaire que l'École gabonaise pour sa part, organisée pour former les cadres moyens et supérieurs, a été rapidement débordée, victime de l'obligation légale pour les familles d'envoyer les enfants à l'école et de l'augmentation de la population, et parce qu'elle a été incapable d'anticiper les bouleversements sociétaux. C'est ainsi que de 1970 à 1980, le système éducatif gabonais va montrer des signes de saturation et dévoiler progressivement des contreperformances et des dysfonctionnements notables. J. Ondo-Eva et J.-H. Obame (2001),-H. Huot-Marchand (2004), J.-P Nicolau (2003), J. Ginestié et al. (2004 ; 2005), J. Ginestié (2005 ; 2010) ont écrit pour repenser ce système éducatif, et l'organisation des différents *États Généraux* de l'Éducation de décembre 1983 et de juin 2010. Les *États Généraux* de la Formation technique et professionnelle de juillet 2010, ont eu pour objectif, de proposer des voies et moyens pour sortir ce système éducatif de sa léthargie. Ces *États Généraux* mentionnaient déjà que l'Enseignement Technique et Professionnel présentait des faiblesses qui se traduisaient par une mauvaise gestion des flux d'élèves, l'obsolescence des équipements de formation, l'insuffisance des postes de travail, etc.

Pour J.-P. Boussougou (2005), les *États Généraux* de 1983, constataient déjà que l'Enseignement professionnel, tel qu'il existait, ne répondait pas aux besoins de notre appareil productif, car l'éducation se doit de donner aux individus les connaissances et les aptitudes nécessaires pour qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle de citoyens et de producteurs. Les différents commissaires souhaitant y voir un rétablissement conséquent de niveau de compétences des apprenants. Ce pour quoi, en novembre 1988, un comité, présidé par le Délégué ministériel auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, s'était penché sur la réorganisation de cet Enseignement. L'analyse de ce Comité penchait sur son rendement interne, ses conditions pédagogiques, les conditions humaines et matérielles qui prévalaient et enfin sur le problème de l'adéquation formation-emploi. En juillet 1993, la Direction de

l'enseignement technique et professionnel souligne dans un rapport intitulé « Réforme de l'enseignement technique et professionnel-cadre organisationnel », le souci d'améliorer la qualité de formation dans le domaine technique et professionnel tout en examinant l'axe adéquation formation-emploi en tenant compte des perspectives de développement économique, l'évolution rapide des techniques, l'actualisation des méthodes d'enseignement et l'intention de proposer aux élèves un enseignement en accord avec le développement technologique.

À la vue du nombre répété des réflexions organisées dans le secteur éducatif et notamment celui de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le Gouvernement gabonais va manifester sa volonté de redresser les choses. Les États Généraux de l'éducation de 1983 et de 2010, en passant par ceux du BAC de 1998 et le Forum de 2010 sur l'enseignement technique et la formation professionnelle, reconnaissent ainsi, la nécessité de reformer ce secteur en vue d'assurer une adéquation formation emploi gage d'un développement économique et social.

Particulièrement, au niveau de l'enseignement technique et professionnel, les premières réformes sont nées du constat établi en 1988 par le Comité *ad hoc* sur la Réorganisation de l'Enseignement Technique et Professionnel (CARETP) mis en place par le Ministre de l'éducation nationale qui faisait déjà observer que les élèves formés ne répondaient pas aux exigences techniques et professionnelles requises pour le marché du travail. Certaines formations liées aux secteurs clés du tissu industriel, n'étaient pas assurées et que les jeunes diplômés n'étaient pas préparés à la création et à la gestion des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Plusieurs réflexions ont alors été menées, notamment l'harmonisation des filières de formation, la nécessité d'établir des liens étroits entre les acteurs du domaine de l'éducation et ceux du monde du travail. F. Mouakoua (2006) mentionne que des études ont été menées auprès des opérateurs économiques afin de permettre de dresser un état de besoins. Ces études ont servi de repère pour le choix des filières à proposer dans la réforme de l'enseignement technique et professionnel, qui s'est traduit par le début de la transformation des établissements de l'enseignement technique et professionnel, tous les Lycées professionnels (LP) se transformant ainsi en Lycées Techniques (LT).

L'existence des établissements techniques et professionnels ainsi que des centres de formation professionnelle sur presque l'ensemble du

territoire national est une volonté de l'État gabonais de vouloir pallier aux différentes insuffisances en matières éducatives dans le cadre de la formation et surtout celui de la réinsertion et de l'insertion professionnelle. Ainsi, la réorganisation dans ce secteur de formation tel que stipulé dans l'Arrêté n° 000001/PM/MIDS/MENJSCF/MESRS/MFBP du 08/02/1995 vise son amélioration car l'objectif premier visé par toute réforme est d'améliorer la qualité de la formation des étudiants pour un niveau de compétences préalablement définies. Pourtant, même aujourd'hui, l'offre de formation ne correspond toujours pas aux attentes des employeurs. Les méthodes de formation, les programmes (dans la majorité des cas, inexistantes) sont inadaptés pour les besoins d'une véritable école de formation. Tout y est également faussé par une conception de l'enseignement technique comme dernier rempart de survie d'une catégorie de jeunes sortis du « système éducatif normal ». En ce sens, la formation technique et professionnelle, à défaut d'être pensée comme système susceptible de doter le pays de ressources humaines compétentes, sert à recueillir tous ceux qui n'ont pu poursuivre leurs études.

C-D. Mouity (1998) précise que l'option de l'enseignement technique et scientifique va être retenue comme la voie indiquée pour transformer la société gabonaise. Le développement de la culture technologique lié au progrès est donc ce qui va amener les autorités gabonaises à s'interroger sur le sens à donner à ce développement. Pourtant, pour J-P. Boulingui (2010), l'enseignement technique et la formation professionnelle prétendent plutôt à assurer un emploi socialement qu'ils ne concourent à doter le pays en ressource humaines qualifiées, utiles et concourant à l'essor du pays. Ainsi, le rôle dévolu à l'enseignement technique et professionnel se limiterait à résorber le chômage.

3.2. Discussion des résultats

3.2.1 Discussion sur l'exigence de formation des techniciens et des ouvriers spécialisés

Le rapport sur le développement humain au Gabon du PNUD (2020) mentionne que le pays, avec une population de près de 2.000.000 habitants, dispose d'un produit national brut élevé par habitant par rapport à la moyenne des pays d'Afrique. Il se situe ainsi sur l'échelle de l'indice de développement humain (IDH), au 119^{ème} rang sur 189 pays. Cette situation très préoccupante, a engagé le Gouvernement à

relever depuis 2009, le défi par la mise en place d'un projet de société reposant sur trois piliers à savoir le Gabon industriel, le Gabon vert et le Gabon des services. Pour F. Moukagni (2012), la valorisation des secteurs industriel et tertiaire et l'exigence de transformation sur place d'une partie des matières premières, attirera de nombreux investisseurs, augmentera les activités dans ces secteurs et procurera une offre d'emploi substantielle. En effet, la transformation sur place des matières premières passe par un processus qui va de l'extraction, la transformation, la production à la vente.

Ce qui interpelle les différents départements en charge non seulement des secteurs de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur mais surtout de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle car la réalisation de ce grand projet porteur, nécessite des ressources humaines disponibles et surtout qualifiées. En référence au Décret n° 0275/PR/METFP du 02 février 2011, la tenue des forums avec des thèmes appropriés envers les jeunes montre la détermination des responsables, à promouvoir une offre de formation au service du développement harmonieux du Gabon en général.

Avec la création des baccalauréats technologiques au Gabon, la réforme des curricula est devenue une nécessité. L'intégration de l'enseignement professionnel dans le système éducatif impose ainsi d'articuler à travers ses contenus, les concepts et leur analyse, les méthodes et les démarches pour l'accomplissement des gestes professionnels. Dans le domaine de la mécanique automobile par exemple, la compréhension de l'analyse technologique des activités professionnelles d'exploitation ou de mise en œuvre de maintenance, suppose une compréhension des concepts théoriques qui les sous-tendent. Aussi, la nouvelle culture technique impose une tension présente entre l'exigence de qualification, de compétences, de maîtrise technologique et l'apparition des équipements, des systèmes de plus en plus complexes qui exigent une capacité d'adaptation, conséquence de la rapide évolution de ces équipements et des procédés d'exécution. Les activités professionnelles permettent à l'apprenant, l'acquisition non seulement des savoirs théoriques mais également des savoirs pratiques.

La nécessité de former des ouvriers qualifiés à un métier est devenue nécessaire car les besoins d'une industrie en plein essor renforcent les exigences pour la recherche d'une main d'œuvre plus qualifiée. L'acquisition de la qualification ou du diplôme, intègre désormais des aspects théoriques et pratiques de l'activité ; aspects qui concourent au

développement des compétences professionnelles. Il est exigé des ouvriers qualifiés, la capacité à utiliser les nouvelles machines, d'en assurer les réglages, les opérations de maintenance et d'exploitation.

3.2.2 Discussion sur l'origine du dégoût pour l'activité manuelle

Pour J-F Minko M'Obame (2008), c'est dans l'antiquité grecque et latine que ce désintéret pour le travail manuel semble plonger ses racines. Certains chercheurs remontent l'origine du mot travail aux termes *tripalium* qui exprime la torture, l'assujettissement et *tripaliare* renvoie à torturer. Chez Platon, ce dégoût se manifeste d'abord par le mépris du corps partant de sa classification des individus dans la société grecque. Dans sa construction de la cité idéale, Platon prévoyait trois classes distinctes que sont les philosophes, les soldats ou guerriers et enfin, le peuple, la plèbe dans laquelle étaient classés les esclaves. Le peuple et les soldats appartiennent à la classe inférieure par rapport à celle des philosophes, ceux qui « pensent ». Dans la classe dite « inférieure » à laquelle appartiennent les soldats et le peuple, le travail se fait, d'une façon ou d'une autre, avec les mains et donc avec le corps. Or, le travail des mains (travail manuel) est un travail d'esclaves, à la différence des philosophes, des penseurs qui exercent une activité noble, celle des hommes libres.

En référence à Aristote, N. Grimaldi (1998, pp.29 à 60) affirme que si on peut bien comprendre qu'une partie de l'humanité ait souhaité se décharger sur une autre de la peine et du souci de sa propre subsistance à savoir se nourrir, s'abriter, se vêtir, tels durent être les plus originaires et principaux besoins, on comprend moins aisément que ces tâches les plus rudes et les plus utiles soient pourtant devenues les plus méprisées. Tout ce qui est artisanat est méprisable au point que dans la cité idéale, aucun artisan n'est citoyen à part entière. P.-M. Schuhl (1969) nous indique même que le mot grec *banausos* (artisans) était devenu synonyme de mépris. Pour Aristote, ce mépris s'applique au groupe représenté par les esclaves, les artisans, les laboureurs et les commerçants qui sont au service des autres et produisent les biens de consommation de la cité. On trouve au bas de l'échelle, l'activité de l'esclave. Ensuite les démiurges c'est-à-dire les artisans, ceux qui maîtrisent une technique mais souvent sont frappés de dégradation sociale parce qu'ils travaillent pour *le demos* (le peuple), et donc, redevables à autrui de leurs sources d'existence. Appartiennent à cette même catégorie, les artisans et les mendiants. En dernier lieu, les

activités commerciales, également condamnées parce qu'elles révèlent une avidité indigne de l'homme. Néanmoins, seule l'activité agricole s'éloigne de cet opprobre et de la dépendance par rapport à autrui.

Pour les Grecs, soit on mène une vie active liée à la sollicitation du corps ou soit on mène une vie contemplative, c'est-à-dire de réflexion (les philosophes exclusivement). La classe noble incarnée par ceux qui raisonnent, qui pensent, qui administrent et qui défendent la cité. Ils sont dotés de courage et de tempérance. Ces considérations nous ramènent l'antagonisme direct, à tort ou à raison, faite entre travail intellectuel (on invente, on administre, etc.) et le travail manuel réservé aux exécutants. Selon E. Chambry (1967) qui cite Platon, le *sôma* (corps) est un *sêma* c'est-à-dire un tombeau, une prison pour l'âme. Autrement, le corps est finalement perçu comme un mal pour l'âme, un poids, un obstacle pour la connaissance et pour l'action car, d'une part, il empêche l'âme d'atteindre la véritable connaissance, celle des Idées et d'autre part, sur le plan de l'action, de la morale, le corps souille l'âme car il est à l'origine des passions, du mal (guerres, dissensions, etc.). Il faut alors s'en méfier sinon, le contrôler sévèrement.

J.-P. Boutinet (1987) précise que si donc, la technique est assimilée au métier, ce sont les penseurs grecs et spécialement Aristote, qui se sont efforcés à donner un statut à la technique en essayant d'élaborer une philosophie de l'action. Cette philosophie de l'action place la technique dans une vision qui est étroitement liée au métier c'est-à-dire au travail. Cependant, pour P. Ducasse (1974), la mésestime du labeur technique autant chez les Grecs que chez les Romains est généralement associée à l'image et à la condition dégradante de l'esclave dans le travail, réduit à l'exécution des tâches pénibles et la production matérielle dont les philosophes se réservent l'usage au détriment d'un idéal pur, celui de la connaissance désintéressée. On distingue ainsi d'une part dans le travail, les tâches rassemblées sous le terme *ponos* et qui désignent les activités pénibles qui exigent un effort, un contact dégradant et d'autre part, celles qui sont identifiées par l'expression *ergon*, c'est-à-dire l'œuvre, dont la caractéristique est de pouvoir être imputée à quelqu'un et qui consistent dans l'application d'une forme à une matière. Cette classification permet de distinguer celui qui exécute de celui qui possède le savoir.

Toutes ces activités sont entièrement prises en charge par les esclaves. Chez les Grecs comme chez les Romains, l'opposition essentielle passe entre le *labor* (labeur) c'est-à-dire le travail mais au sens péjoratif et

l'otium (loisir) qui, contraire au travail, ne consiste pas en un repos mais se présente comme l'activité noble. Ce qui peut expliquer la condamnation de ceux qui sont payés pour travailler. Ils considèrent méprisables les gains de tous ceux dont les travaux et non les talents sont payés. Pour ceux-là, leur rétribution est le prix d'un assujettissement. La technique étant très proche du travail manuel, l'esclave est associé à l'état dévalorisant du travail manuel qui réduit l'homme en bête de travail contrairement au travail intellectuel. Ils ne vivent que de la commande et de la rétribution d'autrui, sans lesquelles ils n'ont aucun revenu. Suivant cette considération, il y a un mépris et un dédain pour la technique car elle est perçue comme une activité méprisable et avilissant l'homme.

C.-D. Mouity (1998) mentionne qu'en France par exemple, cet enseignement peu valorisé sera traversé par de nombreuses crises de l'apprentissage et ponctué par de nombreux débats politiques et législatifs qui instaureront son intégration partielle dans le système éducatif en partageant la formation entre une voie scolaire qui deviendra vite dominante (la voie professionnelle) et une formation traditionnelle sur le tas (l'apprentissage), enseignement général plus théorique et favorable notamment aux Sciences et aux Lettres. Il est a priori plus valorisant de faire une série scientifique ou littéraire que de préparer un diplôme professionnel ou suivre une formation professionnelle. Il est considéré que tout ce qui touche à la technique s'articule autour de l'acquisition des gestes professionnels simples qui n'exigent aucun savoir ou savoir-faire technique et scientifique élevé. Dans cette conception, il ne s'agit plus seulement d'un choix orienté mais aussi, d'un moyen d'affranchissement de sa condition de travailleur manuel jugée dégradante et plus laborieuse par rapport à celle d'un travailleur de bureau.

Au Gabon, comme dans la plupart des pays en Afrique, le mépris du travail manuel a été l'œuvre de la colonisation à travers ce qui a été perçu comme une contrainte et qui fut assimilé à une « corvée » réservée aux indigènes en guise de brimade, de punition et de sanction. C'est ainsi que s'est construit dans l'entendement populaire, l'idée que s'élever socialement c'est exercer un travail de bureau c'est-à-dire non-manuel, parce qu'il permet de se rapprocher de la condition du statut colonial c'est-à-dire celui du maître, du chef, etc. Cette perception du monde du travail a marqué plus d'une génération en Afrique où elle est encore manifestement présente de nos jours surtout, quand il s'agit pour les parents, d'envoyer leurs progénitures à l'école et qu'il faut choisir

entre l'enseignement général et l'enseignement technique. Ramené dans le domaine de l'enseignement, on peut voir cet aspect se refléter dans l'éducation et la formation où l'enseignement technique est moins attrayant que l'enseignement général, le premier ordre étant réservé aux élèves en perte scolaire même si la tendance commence à changer.

En dehors donc des limites de la formation présentée par la formation technique et professionnelle, une des raisons du mépris de la technique est imputée à cette image dégradante pour le travail manuel et forcé qui socialement n'élève pas et n'accorde aucune considération sociale aux yeux des Africains. Cette antipathie pour l'activité manuelle jugée dévalorisante, se maintiendrait à travers certaines pratiques dans le système éducatif des pays africains.

En effet, il ressort à travers ces pratiques que pour le cas du Gabon, au lieu que l'école ait servi à réhabiliter le travail manuel, elle a plutôt en partie, amplifié la mauvaise image de celui-ci. En effet, vers les années 80 dans les villages, on a souvent vu des élèves répréhensibles ou n'ayant pas su faire leurs devoirs, s'exercer à une pratique qui consistait au niveau du primaire et du secondaire, à couper le bois, à puiser de l'eau, faire des plantations ou jardiner et débroussailler à la machette au profit des maîtres et de leurs familles. Dans ces écoles villageoises, les séances de travail manuel n'existaient pas à titre éducatif, ces dernières servaient de punition aux élèves indisciplinés et mauvais travailleurs en classe. Cette situation a largement contribué pour eux, à susciter une distension vis-à-vis du travail manuel et par extension, à la technique. La conséquence de cette approche apparemment anodine est que pour l'élève, travail manuel rime désormais avec punition, mésestime et dévalorisation.

3.2.3. Discussion sur le terme « technique » : habille-t-il le péjoratif ?

Le mot technique vient du grec *teknikos* qui signifie artificiel, ou de *teknu* qui veut dire art. Si le concept nous situe dans l'origine du mot, il ne nous éclaire pas sur le sens et les significations à retenir. Pour l'Encyclopédia Universalis (1989, vol. 22, p.123), le terme technique vient d'une part du grec *technè* qui signifie construire, fabriquer, produire et d'autre part de *teuchos* qui signifie instrument. La technique est en général le traité des arts ou l'explication des termes propres aux différents arts et métiers. Pour certaines encyclopédies, la technique est l'étude des outils, des procédés et des méthodes employées dans diverses branches de l'industrie.

Rappelons que l'équivalent de la technique dans la langue française est le mot Art. Dans un premier temps, la langue française utilise le terme « Art » pour désigner les procédures de fabrication qui ont un caractère méthodique. Cependant, au XIXe siècle, un glissement de sens s'effectue et le qualificatif de beaux-arts est réservé à la peinture. Ainsi, petit à petit le caractère technique de ce travail va s'effacer devant la finalité (utilité/idéalisme) et l'esthétisme. De même, ce changement s'opère en même temps que le développement industriel qui sépare les tâches d'exécution et les tâches de conception. Le mot technique est repris dans le langage philosophique pour désigner les applications de la science dans le même temps.

Même si la technique tend à pénétrer l'industrie et à s'élargir à différents domaines, il nous est préférable dans ces définitions, de retenir ce qui les unit. Il s'agit en effet des termes Arts et Métiers. Le mot *Art* n'a pas ici son sens moderne au sens de beaux-arts car il est utilisé au sens d'exercer un métier dans une pratique humaine. Dans D. Diderot et J-L. d'Alembert (1751-1772, Tome 4, p.765), parmi tous les Arts existants, il y a les arts civiques, les arts académiques, les arts gymnastiques, les arts nutritifs, les arts libéraux, les arts mécaniques, etc. Les arts mécaniques éclatent en deux catégories à savoir les Arts et les Métiers qui renvoient aux différentes sortes de travaux manuels selon que la part de la réflexion l'emporte sur la part des manipulations ou inversement.

Les différents langages dits des Arts offrent des connaissances dans l'ordre des pratiques qui les caractérisent et l'esprit humain acquiert les connaissances dans les procédures de leur mise en œuvre. Ce qui permet de constituer un ensemble de pratiques humaines qui poussent l'homme à réfléchir sur ce qu'il fabrique afin de lui donner du sens. Cette classification qui se réfère à des catégories de métiers évoque la difficulté à trouver un terme unique pour définir la technique. Il y a une abondance des termes synonymes qui ont plusieurs noms. Ainsi, nous pouvons rencontrer plusieurs appellations génériques comme pour parler d'engin, machine et des appellations analogiques comme outil, machine simple et machine compliquée.

C.-D. Mouity (1998) mentionne que la technique représente ainsi l'ensemble des outils que les hommes fabriquent et emploient pour fabriquer, atteindre une fin. L'outil, la machine, et l'instrument ont la même fonction qui les légitime. En dehors des nuances de sens, l'un et l'autre sont fabriqués par l'homme pour être utilisés dans les rapports qu'il entretient avec l'environnement. Ce terme va englober aussi bien

les outils artisanaux que les machines compliquées. Et par généralisation, les outils intellectuels qui représentent des systèmes symboliques, des modes de représentation technique (schémas). La technique se caractérise alors par des règles de fabrications qui déterminent la pratique d'un métier. De ce point de vue, il faut distinguer la technique au sens de fabrication d'un objet, de technique au sens d'utiliser les règles précises ordonnées dans une action en vue de fabriquer un objet. L'activité technique opère donc une rupture par rapport à l'activité de fabrication d'outils.

La conception première des métiers professionnels appréhende la *technique* comme un ensemble de savoir-faire détenu par un artisan, celui qui exerce un art. Cette conception va tendre à disparaître au privilège d'une organisation industrielle dans laquelle l'artisan est désormais perçu comme quelqu'un qui requiert non seulement une compétence technique mais également un certain niveau culturel et scientifique. La technique cesse alors d'être un outil, une machine simple ou compliquée pour devenir à part entière, un système autonome. Ce changement s'explique par les nouvelles méthodes de travail. Le machinisme permute l'organisation du travail, les tâches se divisent et se spécialisent. Cette technique va prendre une ampleur progressive et connaître une nouvelle mutation par l'apparition d'une autre forme de production humaine jusque-là inédite c'est la naissance de la technologie.

3.2.4. Discussion sur le terme « technologie » : réhabilite-t-il la « technique » ?

Pour J. Gimpel (1975) la technologie est une invention européenne du siècle des Lumières, répandue plus tard aux USA, à travers les sciences économiques et politiques, puis par les sciences industrielles et, plus tardivement, par une orientation philosophique. L'accélération du développement technique depuis le XII^e siècle entraîne l'émergence d'une nouvelle discipline appelée technologie. Cette discipline aboutit à de nouveaux savoirs si bien qu'à la Renaissance, les Arts mécaniques acquièrent la reconnaissance comme source de connaissance.

Le concept de technologie ne va prendre son essor qu'avec la montée des exigences de la rationalité et de la mathématisation. Auparavant on parlait de technique ou d'art. M. Daumas (1962, 1964, 1966) situe la technologie entre la science et la technique et la caractérise par une interpénétration. Il appelle technologie, la science de la technique pour

attirer l'attention sur les activités communes aux sciences et aux techniques mais qui sont différentes. Le mot technologie ne porte pas l'aspect négatif ou péjoratif de la technique et paraît plus scientifique. Ainsi technologie s'associe à nouveauté. Les techniques du 21^e siècle à partir des années 2000, sont souvent trop liées aux découvertes scientifiques et on les appelle « nouvelles technologies ». Alors que le concept de technique associe le travail manuel, concret opposé au théorique, il prend souvent un sens dévalorisant.

On peut comprendre avec J.-P. Séris (1994) que nos contemporains ne sont pas éloignés de penser que les techniques accèdent au stade de technologie lorsqu'un discours savant, et même un discours scientifique leur sert de support, de justification, de caution. Les technologies sont des conduites des opérations et des opérations intégrées à un complexe ou à un corps à la fois théorique et pratique, celui de la technoscience. Les techniques restent pour leur part, des transformations opératoires de la nature ou de l'environnement humains, qui s'écrivent dans une langue naturelle, parfois propre à elle (on parlera d'argot de métiers). Pour J. Gimpel (1975, p. 30), notamment au chapitre 8 intitulé *L'invention intellectuelle*, « on a recours au mot technologie parce que le terme paraît chargé d'une dignité que le mot technique n'a pas. Il souligne le fait qu'on serait tenté de croire que ce qu'il y a de plus dans le terme technologie, c'est le suffixe dérivé de « logos », la référence à la dimension logique, rationnelle, scientifique d'une pratique consciente d'elle-même, de ses finalités, de ses besoins (...) ». L'usage trahit un besoin diffus de valoriser par l'adjonction du suffixe *logie*, une technique reconnue de plus en plus comme non seulement affaire de spécialistes, mais également comme relevant d'une entreprise intellectuelle heuristique. Ce suffixe enlève cette connotation péjorative et prête à la *technique* un sens plus noble, plus scientifique. Au sens de P. Lamard et Y.-C. Lequin (2006), la technologie ne se confond pas avec la technique. À travers ce suffixe, elle étudie les techniques, comme la biologie étudie le vivant, la sociologie les faits sociaux. Ils précisent également que c'est K. Marx (1867) qui envisage pour la première fois, l'idée d'introduire l'enseignement de la technologie de façon pratique et théorique, dans les « écoles du peuple ». Toutefois, pour E. Letté (2004), les enseignements scientifiques et techniques constitués autour du dessin, de la géométrie, et de la technique, prendront plus tard le dessus sur la technologie.

Y. Deforge (1993), explique que J. Laffitte fonde en 1932, une science des machines appelée mécanologie et que la technologie est donc une

réflexion sur la technique qui pose la question, non seulement du comment mais aussi également du pourquoi ? A. Leroi-Gourhan (1965), désigne la technologie comme une étude scientifique des produits et des techniques qui ne se limite pas à la classification des formes d'outils et à l'analyse d'une fabrication, mais la classe comme une branche des disciplines ethnologiques. Au sens de G. Simondon (1968 ; 1969), la technologie devrait étudier l'objet technique dans son évolution et concevoir la technologie sur une réflexion définie par une pensée qui crée une relation entre la science et la technique. La technologie est dominée par un apport scientifico-mathématique ; c'est la technoscience caractérisée par des systèmes automatisés. Elle intègre la science et la technique et se fonde sur les exigences de rationalité.

Conclusion

Le thème sur l'enseignement technique et professionnel au Gabon et les préjugés qui s'y rattachent, nous a permis de comprendre que les métiers techniques et professionnelles de par leur histoire puisée dans la colonisation, n'ont pas toujours eu bonne presse auprès de nos populations qui préféraient voir leurs progénitures, suivre des formations littéraires et scientifiques. Les expressions technique et professionnel ont dans le temps, renvoyé à la notion de servitude, de peine, de fardeaux et de souffrance. Chacun sait en effet, combien certains déplorent une orientation précoce vers les établissements de formations technologiques et professionnelles, et toute l'appréhension qui naît de ce fait. Comparativement à l'exaltation qui accompagne l'admission dans une école de Lettres ou de Sciences. L'orientation vers des formations techniques stigmatise les élèves en décrochage scolaire, dans un système d'enseignement prétendument général.

Malgré les multiples définitions que l'on donne à la technique et à la technologie, les auteurs soulignent à chaque fois que la technologie est un concept plus large que celui de la technique qui lui est, un ensemble de procédés employés pour réaliser une œuvre, un produit particulier ou pour obtenir un résultat déterminé. Il se rapporte au côté pratique d'une activité ou au savoir-faire. La technologie est une connaissance organisée et formalisée (codifiable) des techniques. Il s'agit donc d'un ensemble plus global et plus structuré que la technique.

La technologie est le nom de la technique dont nous nous sentons, dépossédés. Elle se fait, hors de nous, sans nous même si nous sommes convaincus que c'est bien ainsi, force est de constater que la technologie

n'est alors, pas une technique habillée par le logos, mais bien une technique qui a perdu son logos. Celui-ci en effet, n'est plus tout à fait, et même plus du tout un logos, s'il est devenu incommunicable et étranger aux sujets techniques. Disons simplement que la technologie ne doit pas nous cacher les techniques ; elle devrait même nous aider à mieux les comprendre. Aussi, avec l'évolution technologique, la technologie comme science formalisée, s'est renforcée au début du XX^{ème} siècle et son déclin a été de porter une autre perception de la technique comme disciple ou champ de formation.

In fine, l'enseignement technique et professionnel est par certitude, une solution appropriée au développement d'un pays en essayant également de participer à résoudre le problème du chômage. C'est en ce sens qu'il intervient pour doter les uns et les autres des compétences et des qualifications professionnelles nécessaires dans différents secteurs d'activités. L'enseignement technique et professionnel à travers sa nouvelle construction, assure la formation initiale des jeunes et le renforcement des capacités, propose un enseignement des contenus et des méthodes adaptées aux évolutions économiques, technologiques, sociales et culturelles.

Références bibliographiques

AMIGUES René et al., 1995, L'enseignement de la technologie et les recherches en didactique. *Didaskalia*, Vol.3, pp. 34-51.

BOULINGUI Jean-Pierre, 2010, *Offre de formation au Gabon, Cartographie de l'enseignement technique et professionnel*, Forum formation-Emploi, du 7-9 juillet, Libreville.

BOUSSOUGOU Jean-Pierre, 2005, La réforme curriculaire de l'enseignement technique et professionnel au Gabon in Jean Sylvain BEKALE NZE, Jacques GINESTIE, Bernard HOSTEIN, Christian-Didier MOUITY (Eds), *Éducation technologique, formation professionnelle et développement durable*, Actes du colloque international de Libreville (ENSET), RAIFFET, pp.54-57.

BOUTINET Jean-Pierre, 1987, *Anthropologie du Projet : Essai sur la signification du temps opératoire*, Thèse d'état ès Lettres et Sciences Humaines, Paris V.

CHAMBRY Émile, 1967, *Gorgias ou sur la rhétorique*, Paris, Garnier-Flammarion, pp.165-284.

CHARLOT Bernard, 1997, Du rapport au savoir, *Revue des Sciences de l'éducation*, Paris, Anthropos.

CHARMASSON Thérèse et al. (Eds), 1987, *L'enseignement technique, de la révolution à nos jours (1789-1926)*, Paris, Economica, Vol. 1, pp.783-350.

DAUMAS Maurice, 1962-1970, *Histoire générale des techniques*, Paris, PUF, Tome 1 (1962), Tome 2 (1964), Tome 3 (1966), Tome 4 (1968), Tome 5 (1970).

DEFORGE Yves, 1993, *De l'éducation technologique à la culture technique, Pour une maîtrise sociale de la culture technique*, Paris, ESF.

DIDEROT Denis et D'ALEMBERT Jean-LeRond (Eds.), 1751-1772, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et des métiers par une société des gens de Lettres*, Tome 4, p.765.

DUCASSE Pierre, 1974, *Histoire des Techniques*, 8^{ème} Édition, Paris, PUF, p.126.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, 1989, Vol. 22, p.123.

GIMPEL Jean, 1975, *La révolution industrielle du Moyen Âge*, Paris, Seuil.

GINESTIE Jacques et al., 2004, *Schéma directeur de développement du système gabonais d'enseignements technologiques et de formations professionnelles*, Rapport d'expertise pour les Ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur du Gabon, Libreville, MEN et MESRIT.

GINESTIE Jacques et al., 2005, *Une éducation générale pour tous, une orientation professionnelle pour chacun*, Propositions en vue de l'élaboration d'un Schéma directeur du secteur éducatif Gabonais, Libreville, MEN, MFPRS & MESRIT.

GINESTIE Jacques, 2005, Adéquation emploi, qualification, formation, éducation : une approche du développement durable, Actes du colloque international : *Education technologique, formation professionnelle et développement durable*, Libreville (ENSET), METFP, pp.202-210.

GINESTIE Jacques, 2010, *De la formation professionnelle à l'emploi, une possible adéquation ?* Forum International Formation-Emploi (pp. CD-ROM), Libreville, METFP.

GRIMALDI Nicolas, 1998, *Humiliation du travail manuel, les origines d'un paradoxe*, Dans *Le travail*, pp.29 à 60.

HUOT-MARCHAND Hervé, 2004, *Ingénierie du dispositif de formation de l'ETP au Gabon, pilotage des travaux*, Document dactylographié, Libreville, MEN.

JOURNAL OFFICIEL, Arrêté n°000001/PM/MIDS/MENJSCF/MESRS/MFBP du 08/02/1995, portant réorganisation de l'Enseignement technique et professionnel au Gabon, Libreville.

JOURNAL OFFICIEL, Décret n° 0275/PR/METFP du 02 février 2011, fixant les modalités d'organisation de l'Enseignement technique et professionnel et les dispositions relatives à la transformation des Lycées Professionnels en Lycées Techniques, Libreville.

JOURNAL OFFICIEL, Décret n° 0308 /PR/METFP du 22 mars 2011, portant attribution et organisation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Libreville.

LAFFITTE Jacques, 1932, Réflexion sur la science des machines, *Cahier de la Nouvelle journée*, Paris, Bloud et Gay.

LAMARD Pierre et LEQUIN Yves-Claude, 2006, Le concept d'université de technologie. Quelle technologie pour le XXIe Siècle ? *Éducation technologique*, p.31.

LEROI-GOURHAN André, 1965, *Le geste et la parole : Techniques et langages, Vol.1, la mémoire et les rythmes, Vol.2*, Paris, Albin Michel.

LETTE Michel, 2004, *Le Chatelier (1850-1936) ou la science appliquée à l'industrie*, Rennes, Presses universitaires, p.259.

MAKAYA Adrien, 2021, Le système éducatif gabonais, *Revue internationale d'éducation de Sèvre*, Vol.87, Journal, Open Edition, pp.38-45.

MALGLAIVE Gérard et WEBER Anita, 1982, Théorie et pratique, approche critique de l'alternance en pédagogie, *Revue française de pédagogie*, Vol.61, pp.17-27.

MALGLAIVE Gérard et WEBER Anita, 1983, École et entreprise : intérêt et limites de l'alternance en pédagogie, *Revue française de pédagogie*, Vol.62, pp.51-64.

MARTINAND Jean-Louis, 1987, *Pratiques de référence, Transposition didactique et Savoirs professionnels en sciences et techniques*, Colloque AIPLF.

MARTINAND Jean-Louis, 1989, Pratiques de référence, transposition didactique et savoirs professionnels en sciences et techniques, *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, Vol.2, pp.23-39.

MARX Karl, 1867, *Le machinisme et la grande industrie*, Le Capital, traduit par Roy, Joseph, revu par Marx, Karl (1976, p.346), Paris, Sociales.

MINKO M'OBAME Jean-François, 2008, La problématique du dégoût pour le travail manuel, en Afrique en général et au Gabon en particulier, source de pauvreté : approches philosophiques, *Éducation technologique, formation professionnelle et lutte contre la pauvreté*, RAIFFET, pp.295-30.

MOUAKOUA Fabien, 2006, *Quel Enseignement Technologique pour le Gabon ?* Mémoire pour l'obtention du grade de conseiller pédagogique, IUFM de Créteil.

MOUITY Christian-Didier, 1998, *La formation des professeurs du technique à l'ENSET de Libreville et à l'IUFM Aix-Marseille*, Thèse de doctorat, Sciences de l'éducation, Université de Provence, Aix-Marseille Université.

MOUKAGNI Félicien, 2012, *Le système éducatif gabonais et le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel*, *Axe de coopération Gabon-Suisse*, Libreville, MTFP, HESB.

NDONG ONDO Daniel, 2005, Dans quels cadres garantir la qualification et les compétences des principaux acteurs pédagogiques de l'enseignement technique en Afrique ? in Bekale Nze, Jean-Sylvain et al. (Eds), *Éducation technologique, formation professionnelle et développement durable*, Actes du colloque international de Libreville (ENSET), RAIFFET, pp.148-153.

NICOLAU Jean-Paul, 2003, *Étude de faisabilité d'une filière de formation professionnelle : maintenance d'engins et de véhicules industriels*, Document dactylographié.

ONDO-EVA Joseph et OBAME Jean-Hilaire, 2001, *Projet d'offre d'éducation alternative : les écoles pratiques d'insertion et de développement*, Document dactylographié.

PELPEL Patrice et TROGER Vincent, 2001, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, L'Harmattan.

PNUD, 2020, Rapport sur le développement humain 2020, *La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène*, Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain au Gabon.

SAMURÇAY Renan & PASTRE Pierre, 1998, L'ergonomie et la didactique, l'émergence d'un nouveau champ de recherche : la didactique professionnelle, Actes des 2ème journées *Recherche et Ergonomie : l'ergonomie et les sciences cognitives, l'ergonomie et les sciences de l'homme, Qu'est-ce que la recherche en ergonomie ?* Toulouse, Octarès.

SCHUHL Pierre Maxime, 1969, *Machinisme et Philosophie*, 3^{ème} Edition, Paris, Puf.

SIMONDON Gilbert, 1968, *Plan général pour l'étude du problème des techniques*, Document ronéotypé, 121p.

SIMONDON Gilbert, 1969, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

TROGER Vincent, 2001, *L'école*, Paris, le Cavalier bleu.

VERGNAUD Gérard, 1981, *L'enfant, la mathématique et la réalité*, Berne, Francfort/M, Lang.